

L'OACI CONCLUT QUE LE BROUILLAGE GNSS AU-DESSUS DE LA BALTIQUE PROVIENT DE LA RUSSIE

Six États de l'UE (Estonie, Finlande, Lettonie, Lituanie, Pologne et Suède) ont soumis à l'OACI des éléments de preuve concernant des brouillages et leurrages GNSS récurrents affectant l'aviation civile. En juin 2025, le Conseil de l'OACI a relevé des « cas récurrents d'interférences GNSS en provenance de la Fédération de Russie ». Le 3 octobre 2025, l'Assemblée de l'OACI a condamné ces interférences comme une violation de la Convention de Chicago.

UKRAINE EVIDENCE HUB
AU-DELÀ DE L'UKRAINE
AU 15 OCT. 2026

DEGRÉ DE PREUVE

ATTRIBUTION OFFICIELLE

Un gouvernement, un procureur, l'UE, l'OTAN ou un organe de l'ONU a formellement désigné la Russie, ses services ou ses forces soutenues par l'État. Il s'agit d'une position de cette autorité, non d'un jugement.

QUI L'A ÉTABLI

Décision du Conseil de l'OACI (13 juin 2025) et 42e session de l'Assemblée de l'OACI (3 oct. 2025), sur la base des communications de six États membres de l'UE.

DERNIÈRES NOUVELLES

L'Assemblée a exhorté la Russie à mettre fin aux interférences, et la Commission européenne s'est félicitée de cette condamnation. Des interférences dans la région de la Baltique ont continué d'être signalées en 2026.

SOURCES

A 42e Assemblée de l'OACI – Document de travail du Comité exécutif WP/553 · 2025-09

https://www.icao.int/sites/default/files/Meetings/a42/Documents/WP/wp_553_en.pdf

B Commission européenne (DG MOVE) – L'UE salue la condamnation de la Russie par l'agence aéronautique de l'ONU · 2025-10-03

https://transport.ec.europa.eu/news-events/news/eu-welcomes-un-aviation-agencys-condemnation-russia-undermining-global-aviation-safety-2025-10-03_en

B Administration estonienne des transports – Le Conseil de l'OACI appelle la Fédération de Russie à respecter ses obligations · 2025-07-09

<https://transpordiamet.ee/en/news/icao-council-calls-russian-federation-strictly-adhere-its-obligations-and-ensure-gnss-radio>

CE QUE NOUS DEMANDONS

DES ÉTATS MEMBRES

- Traiter les atteintes aux câbles et à la navigation comme une menace pour la sécurité internationale.
- Faire appliquer les sanctions contre la flotte fantôme.
- Porter la question du brouillage GNSS devant l'OACI et l'UIT.

Le statut suit quatre degrés de preuve : décision de justice · attribution officielle · mis en accusation · soupçonné (les cas soupçonnés ne figurent que sur la page en ligne). Niveau A = juridictions, organes de l'ONU, organisations internationales · B = gouvernements, parquets · C = médias et enquêteurs. Rectificatifs : evidence@ukraine-evidence.org



page en ligne ·
rectificatifs